

que la Chambre reconnaîtra que ces rapports doivent donner lieu à un examen public et à une discussion. Et, à cette fin, on ne saurait imaginer de meilleur forum qu'un comité parlementaire mixte.

• (3.10 p.m.)

Vu le nombre d'études des prix qui proviendront de la Commission et la nécessité d'assurer qu'il existe des occasions appropriées pour la discussion publique des questions de vaste portée, je recommande instamment la nomination immédiate d'un comité parlementaire mixte de la stabilité des prix. En plus d'avoir à examiner publiquement des rapports sur des situations particulières, le comité devra aussi, estime-t-on, étudier la manière dont la Commission est arrivée à établir un système de méthodes rapides pour déterminer quelles augmentations de prix justifient une enquête. Je m'attends que ces études indiquent dans quelle mesure le programme actuel réussit à limiter les augmentations.

Le budget de mon ministère et, par conséquent, celui de la Commission des prix et des revenus, sont actuellement devant le comité de la santé et du bien-être. Les membres de la Commission des prix et des revenus ont déposé une déclaration hier soir devant ce comité pour expliquer certains de ses travaux. J'aimerais vous en dire un mot. Le premier rapport de la Commission découlait d'une hausse annoncée par les producteurs d'acier du Canada, y compris toute une gamme de produits laminés. Ce rapport a été déposé à la Chambre et doit être examiné par ce futur comité parlementaire. Deuxièmement, elle a publié un rapport établi à la suite de la Conférence nationale sur la stabilité des prix. Il concerne l'augmentation du fer blanc. Elle examine actuellement une hausse de 6 p. 100 du prix des contenants en verre et, conjointement avec la Commission canadienne des transports, une augmentation récemment annoncée du tarif-marchandises ferroviaire.

M. Baldwin: Vous oubliez le beurre d'arachide.

L'hon. M. Basford: Je vais y venir et je suis heureux de voir que le député s'inquiète du beurre d'arachide.

M. Baldwin: Je préparais le déjeuner de mon fils quand j'ai entendu cette annonce.

L'hon. M. Basford: La Commission travaille avec l'industrie du cuivre. Bien que ce métal soit encore très cher, nous le payons, au Canada, le plus bas prix au monde. Il est ici considérablement moins cher qu'aux États-Unis et à un prix bien inférieur aux prix mondiaux. Cela provient...

[L'hon. M. Basford.]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) demande la parole pour poser une question, si le ministre l'y autorise.

L'hon. M. Basford: Je dispose de peu de temps, mais je serais heureux de répondre à cette question, monsieur l'Orateur.

M. Orlikow: Le ministre peut prendre tout le temps qu'il veut. Puisque le ministre signale qu'au Canada le prix du cuivre est plus bas que partout ailleurs, aurait-il l'obligance de signaler que depuis 15 mois, c'est-à-dire depuis le 1^{er} janvier 1969, le prix du cuivre au Canada est monté de 30 p. 100?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, je crois que le gouvernement ainsi que la Commission ont clairement indiqué que nous sommes mécontents du prix du cuivre. Toutefois, nous pouvons nous consoler en songeant que grâce à l'influence stabilisante de la Commission des prix et des revenus, ce prix, assez élevé au Canada, est tout de même plus bas que partout ailleurs.

Je continuerai à examiner la déclaration d'hier. La Commission s'occupe aussi de l'aluminium. Les députés ont dû lire dans la presse l'autre jour que par suite des négociations avec l'Aluminum Company of Canada, et des instances présentées par la Commission des prix et des revenus, le prix du lingot d'aluminium et des demi-produits ne sera pas augmenté au Canada. En dépit de la hausse mondiale de prix, les fabricants canadiens ne paieront pas davantage. Grâce au travail accompli par la Commission, l'Aluminum Company of Canada a consenti à ne pas augmenter ses prix. La Commission fait en ce moment une enquête poussée sur les augmentations de prix des contenants étamés. Les députés savent, je pense, que la hausse des prix des contenants de verre et d'étain peut avoir un effet sur toute l'économie, en particulier en matière de biens de consommation dont un grand nombre sont mis dans des récipients d'étain ou de verre.

Depuis deux mois, la Commission a fait enquête au total sur une quarantaine de produits ou de groupes de produits où l'on avait signalé un relèvement des prix. La Commission rédigera des rapports et les soumettra à la Chambre. Il semble d'un intérêt vital qu'un comité mixte des deux Chambres étudie ces rapports. Ces hausses de prix touchent notamment les papiers fins, les pneus de caoutchouc, le métal de rebut, la tôle d'acier, les frais d'entrepôt frigorifique...